



3984903

Dénomination : 2JRS ARCHITECTURES
n° de gestion : 2011B00991
n° d'identification : 513 857 805
n° de dépôt : A2011/015886
Date du dépôt : 06/07/2011
Pièce : extrait certifié d'un procès-verbal
d'assemblée générale ordinaire

2JRS ARCHITECTURES

S.A.S d'architectures au capital de 8 000 €

470, route du Tilleul – Actipôle de la fonderie -69270 CAILLOUX SUR FONTAINES

513.857.805. R.C.S. LYON

EXTRAIT

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 JUIN 2011

Le mercredi 22 juin 2011, à 11 H, au cabinet DEYGAT BALLAGUY Avocat, 1, allée de l'électronique à SAINT ETIENNE (42)

Les actionnaires de la société 2JRS ARCHITECTURES se sont réunis sur convocation du président.

Il a été dressé une feuille de présence qui est signée par les actionnaires présents.

Monsieur Jocelyn CROUZET, Président, préside l'assemblée.
Monsieur Jacky GRAZIAN est désigné comme secrétaire.

Les membres du bureau certifient la feuille de présence qui, ainsi régularisée, constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble la totalité des actions composant le capital social.

L'assemblée étant régulièrement constituée peut valablement délibérer.

il rappelle ensuite que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Rapport du président sur l'activité et les résultats de la société au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2010.
- Rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce
- Approbation des comptes annuels et des conventions.
- Affectation du résultat.
- Démission du directeur général
- Pouvoirs.
- Questions diverses.

Puis il dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- la feuille de présence,
- le rapport du président,
- les bilan, comptes de résultats et annexes,
- le texte des résolutions.

Il donne lecture des rapports du président ci-après intégralement retranscrit.



A) RAPPORT GENERAL DU PRESIDENT.

Messieurs,

.../...

VIII – DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL

Monsieur Jacky GRAZIAN, pour des raisons de convenances personnelles, a présenté la démission de ses fonctions de directeur général, cette démission prendra effet ce jour. Nous vous demandons de bien vouloir en prendre acte et lui donner quitus de ses fonctions pour la période du 15 septembre 2009 à ce jour.

LE PRESIDENT : Jocelyn CROUZET

Après discussion et échange de vues, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte au président de la régularité de la convocation, de la remise des pièces aux actionnaires et de la réunion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

.../...

TROISIEME RESOLUTION

.../...

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prend acte de la démission de Monsieur Jacky GRAZIAN de ses fonctions de directeur général avec effet immédiat.

Quitus de sa gestion lui est donné pour la période du 15 septembre 2009 à ce jour.

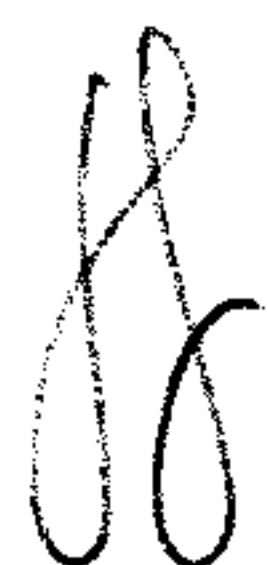
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

.../...

SIXIEME RESOLUTION

.../...



SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie de la présente délibération et spécialement au cabinet DEYGAT BALLAGUY avocat "LE DELTA " - 1, allée de l'électronique à SAINT ETIENNE (42000) pour accomplir les formalités légales de publicité auprès des différents organismes ou administrations qu'il appartiendra.

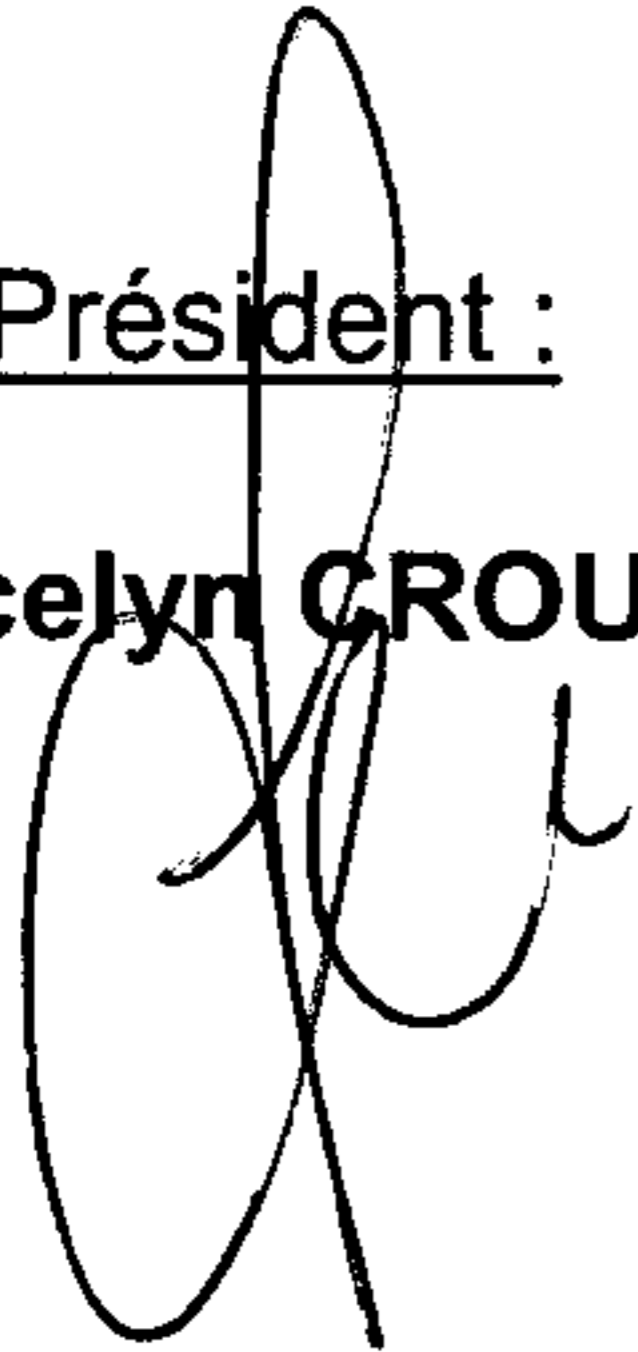
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 H 30.

Jr Après lecture, le présent procès verbal a été signé par les membres du bureau.

Le Président :

Jocelyn CROUZET



Le secrétaire :

Jacky GRAZIAN

